

## BOUCLE DU NIGER

(*Réalités*, juin 1948)

Une gigantesque expérience a été tentée pour transformer un morceau du désert saharien en l'un des plus grands centres cotonniers du monde. L'affaire s'est soldée par un demi-échec parce que l'on avait sous-estimé les difficultés de peuplement. Mais c'est le premier d'une série d'efforts systématiques pour mettre en valeur l'Afrique noire.

L'OFFRE britannique de coopération économique entre la France et l'Union française d'une part, la Grande-Bretagne, le Bénélux et leurs empires coloniaux d'autre part a mis au premier plan les problèmes de mise en valeur de l'Afrique. Le Moyen-Orient, l'Extrême-Orient sont secoués par la fièvre d'indépendance et la guerre. L'Afrique, du moins l'Afrique noire, est calme. C'est sur elle, surtout, que porteront les efforts de développement économique, efforts que la France, la Grande-Bretagne et la Belgique vont s'efforcer de coordonner. Et les Américains, qui exercent une sorte de tutelle sur le Libéria et qui n'ont jamais fait mystère de l'intérêt stratégique qu'ils portent au continent noir, sont prêts à donner leur appui. Les experts coloniaux se sont déjà mis à la tâche. Plusieurs conférences mixtes se sont tenues à Dakar et à Paris. En même temps, dans le cadre du plan Monnet, a été récemment mis au point, grâce à la coopération de centaines de techniciens français et selon les méthodes chères au commissaire général, un programme de mise en valeur des colonies africaines.

A ce double titre, l'expérience tentée, depuis vingt-cinq ans dans la vallée moyenne du Niger est particulièrement intéressante. En pleine brousse, aux confins des déserts sahariens, dans le delta du Niger, où ne vivent que des populations clairsemées, on a envisagé, voici vingt-cinq ans, de créer l'un des grands centres cotonniers du monde, capable de soulager la métropole du poids de ses importations de fibre. Et si, malgré l'importance des travaux entrepris, les résultats obtenus sont très loin de ceux qu'on escomptait, si, jusqu'à présent, l'affaire s'est soldée par un demi-échec, elle est, en tout cas, riche d'enseignements qui pourront guider les efforts à venir.

\*  
\*   \*  
\*

Au milieu de la désertique steppe soudanaise, pays des nomades blancs, maures et touareg, gens pouilleux mais altiers, transportant sur leurs chameaux leur tente et leur pauvre mobilier, s'étale l'immense Niger. Tantôt ses rives, où abondent les grues couronnées, les ibis noirs, les oies sauvages, les canards siffleurs et les pélicans, s'ouvrent sur l'étroit damier que dessinent les champs de céréales ; presque pas d'arbres : l'horizon se perd dans la steppe ; c'est le monde des noirs, cultivateurs paisibles vivant dans leurs villages de paillotes. Tantôt les eaux débordant du lit du fleuve inondent les rives pendant presque toute l'année et les bambous forment l'unique végétation ; seuls, en quelques points plus élevés, se dressent de pauvres villages de pêcheurs.

C'est là, dans le delta central nigérien, entre Bamako et Tombouctou, tranchant par sa masse de béton, son architecture de métal et sa ligne moderne sur les sables de la savane, qu'un premier barrage s'est dressé. Un, second, plus important, a suivi. En même temps, peu à peu, sur les terres irriguées, des centres de colonisation se sont installés.

Le premier centre, celui de Sotuba avec ses 6.000 hectares de terres irriguées, naquit en 1932, autour du premier barrage de dérivation, qui nécessita 800.000 mètres cubes de terrassement et 12.000 mètres cubes de béton. Et l'année dernière, à Sansanding, s'acheva la pièce essentielle des travaux : un second barrage comprenant une partie mobile d'une longueur de 812 mètres, divisé en quatorze pertuis de 55 mètres, partie mobile prolongée par un barrage fixe en terre de 1.800 mètres de longueur : en tout 750.000 mètres cubes de déblais, 105.000 mètres cubes de béton, 1.600 mètres cubes de béton armé, 10.000 tonnes de fer et 50.000 mètres cubes d'enrochement.

L'ensemble est complété sur la rive droite par un canal de navigation, sur la rive gauche, par un canal adducteur qui donne lui-même naissance à deux autres canaux, munis chacun à son origine d'un barrage et d'une écluse. Ces deux canaux débouchent, après un parcours d'une vingtaine de kilomètres, dans deux anciens, défluent du Niger, larges de plusieurs centaines de mètres, dont il a suffi de compléter l'endiguement pour en faire le tronc principal du réseau d'irrigation. Enfin, les terres cultivables sont protégées de l'inondation par une digue de 69 kilomètres de long et 10 mètres de largeur en crête.

Sur ces terres sont installés les villages. La colonisation est uniquement noire, les Européens, impropres à tout travail pénible sous le climat soudanais, formant uniquement le personnel de direction, surveillants ou moniteurs de culture. Chaque colon noir a reçu la propriété de son lot, pour lequel il a payé une simple redevance. Les lots ont été remis défrichés, dotés de tous les moyens d'arrosage, les villages, aux cases un peu trop bien alignées, montés avant l'arrivée des immigrants. Et ceux-ci se sont mis au travail.

A l'heure actuelle, 26.000 hectares environ — y compris les deux centres expérimentaux de Sotuba et de Niénébalé — sont ainsi exploités, dont annuellement 13.000 hectares en riz, 3.000 hectares en coton, 1.500 hectares en arachides. 28.000 colons environ y vivent groupés en 81 villages et possèdent comme moyens de travail principaux près de 13.000 bovins et 3.500 charrues.

L'ensemble des aménagements a exigé des investissements de l'ordre d'un milliard de francs 1939. Or, si l'on examine le graphique des exportations cotonnières du Soudan, on découvre une courbe ascendante qui atteint son maximum au cours de la campagne 1928-1929 avec 6.444 tonnes de fibres. De 1931 à 1934, les exportations descendent autour de 2.500 tonnes, pour se relever à 5.225 en 1938-1939 après avoir marqué une pointe à 6.078 pendant la campagne précédente ; puis chute brutale, 3.660 tonnes en 1939-1940 et effondrement à partir de l'année suivante : 870 tonnes en 1941-1942, 800 tonnes à peine en 1946.

Alors quoi ? Cet effort immense, ces barrages en plein centre de l'Afrique, à 1.300 kilomètres des côtes, à la lisière du désert, un milliard de francs d'avant guerre engloutis dans les eaux du Niger pour 800 tonnes de coton ?

Le mystère s'approfondit encore lorsqu'on consulte le projet adopté en 1929 et qui servit de base à l'œuvre entreprise. Les barrages et les canaux d'irrigation qu'ils commandent, y lit-on, doivent permettre l'irrigation de 960.000 hectares, dont 510.000 de terre à coton et 450.000 de terre à riz. Et M. Belime, l'ingénieur des travaux publics auteur du projet, promettait 300.000 tonnes de coton, que produiraient 1.500.000 colons. « Dans un avenir qui ne saurait être très lointain, avait-il écrit, les pays du Niger posséderont sans doute un des principaux champs

cotonniers du monde. Ils permettront d'assurer en toutes circonstances le ravitaillement des filatures métropolitaines. » 300.000 tonnes — 800 tonnes ; 1.500.000 colons — 28.000. La marge est encore grande. Que s'est-il passé ? L'échec a-t-il pris des proportions de catastrophe ? Ou n'est-ce qu'un grave retard ? L'histoire du projet et de ses réalisations est, à elle seule, tout un roman.

## ÉCONOMIE, RÊVE ET POLITIQUE

En 1897 arrive au Soudan, en qualité de gouverneur, le général de Trentinian. Dès sa prise de commandement, il s'intéresse vivement aux cultures cotonnières indigènes, qui avaient provoqué l'étonnement et la curiosité des premiers pionniers de la Conquête. Il conçoit aussitôt l'idée que les cotons soudanais sont peut-être susceptibles d'alimenter les industries textiles de la métropole. Conception bien audacieuse pour l'époque, si l'on songe à ce que représentait alors le Soudan, colonie perdue au centre de l'Afrique occidentale, plus voisine des déserts sahariens qui la bordent que des ports de la côte Atlantique. Homme d'action et réalisateur, le nouveau gouverneur décide dès 1900 de tenter un premier essai d'exportation du coton de ses administrés. Sur son ordre, des stocks importants sont achetés aux indigènes et préparés en vue de leur exportation sur la métropole. Mais le Soudan est alors bien loin de la France, et les acheteurs ne se présentent pas. L'essai est repris l'année suivante. Malheureusement, les producteurs ne livrent que des fibres de qualité médiocre, conservant les meilleures pour leur usage personnel ; le discrédit tombe sur les cotons soudanais. C'est une déception, c'est même un échec.

L'idée du grenier à coton soudanais conserve encore des adeptes, mais on se rend compte de la nécessité d'acclimater des espèces de rendement supérieur. Des essais sont tentés avec des plants américains et égyptiens. Sans résultats. Puis, par réaction contre la tendance américaine à monopoliser la production et l'industrialisation du coton, se crée en 1903 l'Association cotonnière coloniale. C'est elle qui, jusqu'à la Première Guerre mondiale, poursuit les tentatives d'acclimatation des plants étrangers. Sans meilleurs résultats d'ailleurs.

La guerre finie, la crise cotonnière s'aggrave en France. Dans les milieux industriels, on rêve d'une production cotonnière française. Un comité du Niger se crée. Mais, aux sollicitations dont il est l'objet pour appuyer les divers projets sur la mise en valeur du Niger, le gouverneur général Angoulvant objecte la faiblesse de la population et met en garde contre le « mirage du peuplement des terres irriguées ». En 1921, M. Belime, ingénieur des travaux publics des colonies, est appelé à étudier la question sur place. Il reste quelques mois en Afrique et en revient avec un rapport extrêmement optimiste : « Le Niger peut et doit devenir un des principaux champs cotonniers du monde ». Le gouverneur Merlin est gagné ; le gouverneur du Soudan le suit. A Paris, c'est la fébrile activité qui marque la reprise d'après guerre. Rien ne semble impossible. M. Belime s'agite, se multiplie. Il est partout à la fois, écrit, fait des conférences. La Compagnie générale des colonies [consortium bancaire mené par la Banque de Paris et des Pays-Bas (BPPB)] le soutient. Les milieux sidérurgiques commencent à s'intéresser à la question. On parle du Transsaharien, voie de débouché indispensable au futur centre nigérien. — 3.000 kilomètres de rails.

En 1921, Albert Sarraut, ministre des Colonies dépose un projet tendant à autoriser les gouverneurs généraux à contracter des emprunts importants destinés aux grands travaux. Puis il se rend en A.-O. F. Le 10 janvier, le gouverneur Merlin annonce au ministre la signature d'une convention d'études. avec la Compagnie générale des Colonies confiant à cet organisme la charge de mener à bien les

recherches cotonnières. En même temps se font jour les premières critiques. Le professeur A. Chevalier, le colonel Bernard<sup>1</sup>, M. Yves Henri, inspecteur général de l'agriculture, tous posent la question : « Où trouvera-t-on un million et demi de colons ? » Mais M. Belime est sûr de lui : « Ceux-là mêmes, écrit-il, qui croient au peuplement rapide de cette contrée seront, on peut à coup sûr le prédire, étonnés « de l'aisance avec laquelle s'accomplira la colonisation des régions irriguées. » Pour lui rien ne s'opposera à l'exode du Soudan méridional vers les terres irriguées, si les pouvoirs savent pratiquer une politique « habile et ferme ». « Nous avons apporté dans ce pays (l'A.-O. F.), écrit-il, la paix et la justice et cela fut un grand bien, mais, entraînés par nos idées généreuses, tout de suite nous avons voulu émanciper l'homme. On ne dira jamais assez combien cet idéalisme fut meurtrier. Une politique coloniale saine et réaliste est indispensable au succès des projets nigériens. »

En février 1923, M. Carde remplace M. Merlin comme gouverneur général de l'A.-O. F. La convention d'études intervenue entre M. Merlin et la Compagnie générale des colonies coûte 3 millions par an au budget de la Fédération. Les travaux prévus coûteront 300 millions à imputer au même budget sur fonds d'emprunt. M. Carde hésite, et repousse d'abord « de coûteux et inutiles programmes ». Paris intervient. Et, le 6 mars 1924, M. Carde crée, par arrêté, le Service général des textiles et de l'hydraulique agricole, à la tête duquel il nomme M. Belime. L'Association cotonnière coloniale obtient une concession pour construire des usines d'égrenage. La première tranche de travaux (26 millions) — le canal de Ségou — est confiée à un service temporaire des irrigations du Niger, qui groupe plusieurs sociétés de travaux publics.

Entre-temps, la Compagnie cotonnière coloniale avait poursuivi ses recherches. Elle s'était attaché un Américain, le docteur Forbes, que ses études antérieures en Arizona et en Égypte qualifiaient tout particulièrement pour cette tâche. Pendant six ans, pour le compte de la compagnie, jusqu'en 1924, puis après l'expiration du contrat de celle-ci, pour le compte de l'A.-O. F., le docteur Forbes poursuivit avec méthode ses essais sur les plants américains, égyptiens, indiens. En 1928, on annonça qu'il avait achevé de déterminer avec une précision satisfaisante les espèces convenant aux différents sols et climats du Soudan : cotonniers égyptiens dans la zone recevant moins de 400 millimètres d'eau par an, variétés américaines dans la région où les pluies annuelles sont supérieures à 700 millimètres ; variétés indiennes au Sud de Ségou. Parmi les plants américains, une variété dite « Allen » et un résidu de plant américain d'importation ancienne, fortement métissé de coton indigène, le N'Kourala, se sont, dit-on, révélés capables de donner de bons rendements : 1 tonne 8 à l'hectare.

Sur la base de ces études, M. Carde sent son optimisme croître, et, en 1928, il n'hésite pas à affirmer : « L'irrigation sera le facteur décisif grâce auquel un nouvel élément de prospérité, les textiles, pourra jouer dans l'avenir un rôle aussi utile à l'économie nationale qu'à la vie locale. Les expériences en cours au Soudan français montrent aujourd'hui la possibilité pratique d'adapter à ce pays, par le moyen de l'irrigation, la culture d'un coton amélioré à la fois en quantité et en qualité. Cette culture veut des engrais, elle s'associe donc naturellement à l'élevage. Or, c'est donc encore l'irrigation qui, par la production en grand de légumineuses, culture d'assolement du cotonnier, permettra d'augmenter l'effectif des troupeaux, notamment ceux du mouton à laine. »

L'année suivante, Maginot inaugure le canal de Ségou, baptisé canal de Sotuba. Et dès lors, dans les discours, dans la presse, on glisse insensiblement du centre cotonnier, dont on parlait jusque-là, à une formule nouvelle. « Le Niger, lit-on un peu partout, va devenir le grenier de l'Ouest Africain. » M. Belime renchérit en

---

<sup>1</sup> À distinguer du dirigeant des Messageries fluviales de Cochinchine.

lançant le triple slogan : « Création d'un îlot de prospérité, lutte contre la famine, politique des ventres pleins. »

En 1932, les aménagements du centre de Sotuba sont terminés. M. Lebrun crée par décret l'Office du Niger, organisme doté de la personnalité civile, chargé de coloniser, de mettre en valeur et d'exploiter les terres fertilisées. M. Belime en est nommé directeur. Le conseil d'administration comprend de hauts fonctionnaires désignés par les ministères des Affaires étrangères, des Colonies, du Commerce, de l'Agriculture, le président de la Chambre de commerce du Havre, le président de l'Association cotonnière coloniale, des professeurs, etc.

Le sénateur Jourdain précise aussitôt les buts de l'Office : « Peuplement, défrichage et aménagement des terres irriguées ; lutte contre la famine en créant un foyer de prospérité ; culture du riz. En résumé, déclare le sénateur, ce qui se construit, c'est un grenier... chaque année empli, dont il suffira, pour en tirer profit, de se ménager l'accès ».

« Le Sahara est commercialement impraticable. Il appartiendra donc, ajoute-t-il, au chemin de fer transsaharien de faire disparaître la lourde mutilation économique imposée par cet obstacle. Après 1941, quand le barrage de Sansanding permettra l'irrigation du delta central nigérien, 700.000 à 800.000 hectares pourront produire 80.000 tonnes de coton, c'est-à-dire le quart de la consommation actuelle de la France. Mais il n'est pas exagéré de dire que, si dans l'œuvre entreprise au Soudan le chemin de fer transsaharien trouve en faveur de sa construction des arguments sans réplique, cette œuvre elle-même restera informée tant que la voie ferrée ne reliera pas la Méditerranée au Niger. »

L'Office dispose de services hydrauliques, agronomiques, de laboratoires et d'un service de la colonisation. Il installe aussitôt quatre stations expérimentales à Soninkoura pour les arbres fruitiers et le fourrage, à Bamako et à Niono pour les cotonniers et à Kayo pour l'étude du riz. Dès l'année 1931, les travaux sont activement menés, mais il s'avère impossible de commencer la construction du barrage avant 1934. Et ce n'est qu'en 1941 qu'il sera mis en service temporaire et seulement en 1947 qu'il sera achevé. Le canal de navigation est entièrement terminé en 1940, alors que le canal adducteur, ouvert sur toute sa longueur, ne reçoit que la moitié de la largeur prévue. La même restriction est apportée à la construction des canaux de Sahel et du Macina. Pour le premier, les travaux sont poussés jusqu'à Niono, origine du système hydraulique du Kala inférieur. Quant au second, mis en eau en 1935, il permet, dès l'été de la même année, l'arrivée de la crue dans les canaux d'irrigation des rizières.

Enfin, une digue est construite le long du Niger, sur une longueur de 69 kilomètres, pour défendre le Haut-Macina contre l'inondation. En dehors de ce système commandé par le barrage de Sansanding, l'Office entreprend en 1942 de nouveaux travaux pour irriguer la cuvette du lac Horo sur 465 kilomètres. De plus, le gouvernement de l'A.O.F. achète à une compagnie privée [la Compagnie de culture cotonnière du Niger (Hirsch)] et remet à l'administration de l'Office le domaine de Diré, comportant 1.696 hectares, irrigués par pompage. Affaire médiocre dans son ensemble, mais où le rendement des cotonniers égyptiens atteint, environ 1.000 kilos à l'hectare.

Au fur et à mesure de l'achèvement des travaux se pose avec plus d'acuité le problème du peuplement. En 1937, 8.000 indigènes seulement peuplent les régions irriguées. Dans son rapport de la même année, M. Belime déclare qu'il en faut 800.000 dans les trente à quarante années qui suivent, soit une moyenne de 20.000 à 27.000 personnes par an. Et il propose d'« opérer un glissement sur le même parallèle » du peuple mossi. De multiples « pressions administratives », cherchent à amener les noirs dans les villages de colonisation. Sans grand succès d'ailleurs. En 1938, Marcel de Coppet, qui a été nommé en 1936 gouverneur de

l'A.-O. F., fait sa tournée au Soudan. Les indigènes viennent lui exposer leurs doléances et sollicitent la permission de retourner dans leur village d'origine. « Sur un signe de moi, dira-t-il plus tard, des villages entiers se fussent vidés de leurs habitants. » M. de Coppet ne fait pas ce signe, mais décide que l'administration ne s'occupera plus du recrutement des indigènes.

Devant les faiblesses du recrutement noir, M. Belime propose au comité Algérie - A.-O. F. de transplanter sur les rives du Niger des colonies berbères. Puis, il pense un moment à des immigrants polonais... Mais les protestations se font plus nombreuses, tant à Paris qu'en A.-O. F. Tour à tour, différents milieux coloniaux s'élèvent contre les projets de l'Office du Niger. Les Chambres de commerce émettent des vœux hostiles, celle de Dakar est particulièrement catégorique (16 mars 1938) : « Considérant que les résultats attendus de ces travaux apparaissent pour le moins problématiques ; qu'ils ne peuvent en tout cas être qu'à fort longue échéance ; qu'il eût été préférable, avant de songer à équiper à grands frais une région désertique en vue de la transformer en grenier d'abondance et en réservoir d'hommes, de poursuivre l'aménagement rationnel des régions déjà habitées et mises en valeur ; émet le vœu que l'aménagement de la vallée du Niger soit limité aux travaux actuellement en cours, puisque aussi bien les dépenses en sont déjà engagées et qu'il n'est guère possible de les arrêter ; que les charges écrasantes qui en découlent ne soient pas imposées plus longtemps à l'A.-O. F. ». En 1939, c'est la guerre et, avec elle, la crise. Vichy entame la construction du Transsaharien.

Telle est, en bref, l'histoire des projets et travaux d'équipement du delta nigérien. Mais elle ne prouve rien contre le projet lui-même. Il était difficile à réaliser. Était-il impossible ? Et les immenses travaux achevés auront-ils été vains ?

## L'INACCESSIBLE MAIN-D'ŒUVRE

Le problème soudanais se présente sous deux aspects dominants : un aspect de technique hydraulique et agricole qui, dans l'état actuel de la science, ne paraît comporter aucune impossibilité majeure ; et un aspect humain, infiniment plus complexe et délicat ; accessoirement se pose aussi un problème de transport.

Si l'on excepte son extrémité orientale, tributaire du lac Tchad, le Soudan constitue les bassins du haut et moyen Niger. Issu des monts du Fouta-Djalon, à moins de 200 kilomètres de la côte Atlantique, le Niger présente quelques particularités qui, à première vue, peuvent sembler paradoxales. Tout d'abord, il tourne dès sa source le dos à la mer et, piquant vers le nord-est, prend en droite ligne la direction du Sahara. Il parvient ainsi à Sansanding, à une cinquantaine de kilomètres en aval de Ségou, où le terrain, devenu sensiblement plat, n'offre plus à son cours qu'une pente insignifiante. Son courant, devenu trop faible, laisse déposer les particules solides qu'il charrie. Le lit s'exhausse, obligeant les eaux à chercher des passages au milieu de la masse des alluvions. Il se forme ainsi un véritable delta, dont certains bras, par suite de l'ensablement, ne communiquent plus avec le fleuve que lors des crues exceptionnelles. Tels sont le Fala de Sansanding, qui longe le fleuve, et le Fala de Molodo, qui se perd vers le nord. Ils constituent ce que l'on appelle le delta mort par opposition au delta vivant, formé du bras principal, grossi à Mopti des eaux du Bani, et du bras ouest, relié au premier par des bras transversaux.

Il semblerait qu'avant d'aller se perdre au Sahara, où paraît l'appeler son destin, le Niger cherche à jouir de la vie le plus longtemps possible. Il disperse ses eaux au maximum, les étale au passage des lacs Deho et Koriensa et se traîne ainsi paresseusement jusqu'à Tombouctou. Il est vraisemblable qu'il y eut jadis deux fleuves dont le premier se perdait dans une sorte de lac analogue au Tchad. Peu à

peu, le verrou des falaises gréseuses de Tosaye, rongé par les eaux, sauta et il se produisit le phénomène courant de capture, qui vida le lac et constitua le delta mort. On retrouve d'ailleurs une trace de ce passé du Niger dans une vieille légende soudanaise : autrefois, raconte-t-on, un grand fleuve traversait la contrée. Pour quelque offense obscure faite aux dieux, la rivière s'assécha et avec elle s'évanouit la richesse. Quoi qu'il en soit, au sortir de la grande agglomération saharienne, le Niger semble reprendre confiance dans ses destinées, rassemble ses eaux dans un lit unique, connu sous le nom d'Issa-ber, s'infléchit vers le nord-est jusqu'à Bourem. Là, sûr enfin de sa route, il effectue sa boucle et se dirige franchement vers l'océan, qu'il atteint au golfe de Guinée après un cours de 4.160 kilomètres.

Les trois tronçons du fleuve, traversant des régions au climat différent, ont un régime de crues nettement différencié. La crue du bassin supérieur est commandée par les pluies qui débutent en avril et connaissent leur plus forte intensité en juillet-août. La montée des eaux débute en mai et passe par son maximum vers la fin septembre. Le delta et la région des lacs qui l'avoi sine jouant le rôle de régulateur, la crue maximum n'arrive à Tombouctou que vers le 1<sup>er</sup> janvier et à Niamey que fin février.

En année de forte crue comme en 1925, le Niger atteint, à Koulikoro, une hauteur de 8 m. 25, roulant 7.800 mètres-cubes-seconde. Pour une année moyenne comme 1934-1935, on a calculé qu'à Niamey, la crue totalisait 33 milliards de mètres cubes, alors qu'il en était passé 54 milliards à Ségou. Plus de 20 milliards de mètres cubes s'étaient ainsi perdus dans le delta et les dépressions avoisinantes. Ces seuls chiffres donnent une idée des immenses possibilités d'irrigation que représente un tel volume d'eau.

Bien que les eaux du Niger, contrairement à celles du Nil, ne soient pas chargées de limon fertilisateur, leur action bienfaisante est indiscutablement susceptible d'irriguer, aux abords du fleuve, une zone de culture très étendue, qui pourrait contraster heureusement avec l'immense savane semi-désertique du reste du Soudan. La nature paraît fournir les moyens de remédier, de façon efficace, à la siccité du climat sahélien. Celui-ci, caractérisé par une longue saison sèche et un court hivernage, ne permet que des cultures hâtives en quelques points favorisés. Le reste du pays n'est qu'une immense savane parsemée d'acacias et de baobabs. La saison des tornades y ranime, pour quelques mois, une herbe bientôt desséchée, où les troupeaux errants, sauvages ou domestiques cherchent leur pâture.

Au point de vue du peuplement, la différence est très sensible entre la zone située au nord du Niger, de population uniquement nomade, et les pays de culture, au sud.

Au nord, après les derniers champs, la densité tombe à moins de trois habitants au kilomètre carré sur une faible bande, puis, très vite, à moins d'un. C'est le domaine des nomades appartenant à la race blanche, bien que souvent métissés de sang noir : Touareg, Maures, Peuhls.

Le Touareg répugne à travailler la terre. Il se livre à l'élevage des bœufs, ânes et moutons. Les efforts faits pour le sédentariser ont été vains presque partout. Ils sont une quarantaine de mille au sommet de la boucle du Niger et 300.000 de Goundam à Gouré. Les pasteurs maures mêlés de sang noir qui vivent au nord de la région lacustre sont peut-être plus intelligents que les Touareg, mais aussi anarchiques et plus retors. Avant guerre, de multiples incidents sanglants les ont opposés aux colonies françaises. Ils collaborent, aujourd'hui, à la garde des confins sahariens. Ils sont 150.000 environ dans tout le Soudan. Enfin, les Peuhls, pasteurs de bœufs, de race blanche très métissée, combattants courageux et respectés, même des Touareg, nomadisent dans la partie nord de la zone sahélienne, immédiatement en bordure sud du désert.

Sur les bords du Niger, la densité est très variable. L'inondation n'est pas

nécessairement un facteur de peuplement. Sur le Bani, de Dioila à Mopti, sur le Niger, de Ké Macina au lac Debo, les rives, submergées une bonne partie de l'année, sont inhabitables et, à part quelques villages de pêcheurs bozos, désertes (les Bozos, vieux peuple de pêcheurs noirs qu'ont respecté tous les conquérants et qui dispose d'un droit imprescriptible de pêche dans le fleuve, sont 29.000 environ autour de Ségou et sur les rives du Bani).

Au sud du Niger, les régions de fort peuplement se trouvent en gros entre les 12<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> parallèles, c'est-à-dire dans les régions qui reçoivent annuellement de 600 à 1.000 millimètres de pluies. Plus au nord, le régime des pluies n'est pas assez stable. La moindre variation, et les pluies deviennent insuffisantes pour la montée et la maturité du mil. D'où des disettes fréquentes. Plus au sud, pendant la longue saison des pluies, pullulent les insectes, moustiques et mouches tsé-tsé, tout au long des rivières et de leurs forêts-galeries.

C'est au nord du 12<sup>e</sup> parallèle que se sont formés, à peu près tous les États organisés et durables qu'a connus l'A.O.F. L'empire sonhraï, dont la capitale était Gao, exerça du VII<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle une grande influence jusqu'au sud de l'Algérie. L'agriculture, l'élevage y étaient développés. Et l'organisation politique et militaire était assez poussée. Attaqué par les Touareg et les nomades venus du nord, l'empire sonhraï s'effondra. Les Touareg se réservèrent l'élevage et attachèrent les noirs à la terre. Aujourd'hui, concentrés surtout dans la vallée subsaharienne du Niger, les Sonhraïs sont environ 300.000 entre Tombouctou et Niamey.

Plus à l'intérieur de la boucle du Niger, le seul important îlot de peuplement est formé par le peuple mossi, cultivateurs noirs, pacifiques et travailleurs, concentrés autour de Ouahigouya. Sa densité, très régulière, est partout supérieure à vingt et atteint souvent cinquante habitants par kilomètre carré. On compte en tout 1.360.000 Mossis dans les cercles de Ouahigouya, Kaya, Fada, Ouagadougou, Koudougou, Tonkodogo et Dedougou.

Au centre de la boucle, le rebord oriental du plateau dogon, à l'est de Bandiagara, est occupé par de nombreux villages noirs. C'est le domaine des Dogons, reliquat de population habitant la vallée occidentale du Niger avant la naissance des grands empires soudanais et l'expansion de l'islam. Population curieuse, vivant dans des villages en terre battue ou des excavations de rocher, sur des falaises sauvages et abruptes dominant la brousse. C'est ainsi que, sur le sommet tabulaire du mont Sarmieré, véritable cathédrale de 300 mètres de haut, inaccessible de toutes parts, sauf par de vertigineuses cheminées, vivent sans relations avec le reste du monde 700 Dogons, cultivant quelques hectares de maigres champs et buvant l'eau emmagasinée dans des poches entre les couches de grès. Les Dogons sont 180.000 à 200.000. Leur organisation sociale, leur religion extrêmement anciennes s'apparentent à celles de l'Égypte prèdynamique. Enfin, plus à l'ouest, à partir de Ségou, on pénètre dans le pays des Bambaras, ou mieux les Bannanas, le peuple le plus important du Soudan occidental. Ils sont environ un million.

Tous ces peuples vivent sur une superficie de près de 2 millions de kilomètres carrés, mordant à la fois sur le Niger, la Côte d'Ivoire, la Haute-Volta et le Soudan. Ils constituent l'ensemble de population maximum dont, à la rigueur, on pourrait tirer de la main-d'œuvre pour mettre en valeur le delta nigérien. Le Soudan français, seul, compte en tout 3.600.000 habitants environ pour une superficie de 1.504.500 kilomètres carrés, soit près de 3 fois celle de la France. Et l'A.-O. F. tout entière ne dépasse pas 15 millions et demi d'habitants sur 4.620.000 kilomètres carrés.

L'économie indigène, livrée à ses seules ressources, se trouve incapable de parer à deux ou trois mauvaises récoltes successives. Le noir soudanais reste encore très marqué par les survivances de l'économie ancestrale, celles de la famille ou du village vivant en circuit fermé. Économie caractérisée par une forme très particulière

de possession du sol : la terre n'appartient en propre à personne, elle est divinisée et son usage découle des rites magiques nécessaires, accomplis par les ancêtres qui s'y sont fixés.

Le travail agricole est, de ce fait, essentiellement familial et demeure très rudimentaire dans ses méthodes. Le noir en est resté à la seule force de ses bras pour retourner la terre et lui faire produire ses récoltes de riz, de sorgho, de mil, d'arachides, d'oignons et de tabac qui constituent, avec le coton, les principales cultures du Soudan. Cette dernière est, sans contredit, une des cultures les plus caractéristiques du pays et elle semble y être pratiquée depuis une époque fort lointaine. Elle est admirablement adaptée aux possibilités du sol et de ses habitants, n'exigeant que peu d'eau, peu de soins et convenant aussi bien aux terres fortes qu'aux sols légèrement salés où toute autre culture serait une gageure. Si, par contre, la cueillette exige une main-d'œuvre assez nombreuse, sa qualité n'importe pas, et elle est aisément fournie par les femmes, les enfants et les vieillards de la famille ou du village. Le plant soudanais lui-même est un plant robuste, mais sa fibre est courte, 22 millimètres ; ses rendements à l'hectare, 150 kilos, et à l'égrenage, 20 %, sont manifestement insuffisants pour en faire une culture vraiment lucrative. Si, aux abords des villages, le noir pratique généralement la fumure de ses jardins, il confie à la nature le soin de refertiliser ses champs. Dès que la terre est épuisée par cinq ou six récoltes successives, il la laisse en jachère pendant dix à quinze ans et défriche ailleurs. Il ne possède d'ailleurs pas sur place le cheptel nécessaire à la fumure de la totalité de ses cultures. Le noir agriculteur, et non pasteur, conserve quelques bêtes en stabulation et confie son bétail à des tribus nomades méprisées. Le troupeau est pour lui un signe ostentatoire de richesse dont il ne tire pratiquement aucun profit. Il est avant tout un cultivateur.

## DU MYTHE A LA RÉALITÉ

Devant la médiocrité des résultats obtenus après vingt années de recherches et d'efforts, une mission d'enquête partit pour le Soudan en 1946. Ses conclusions et le programme établi par le plan Monnet pour les dix années à venir éclairent bien les causes essentielles de l'échec enregistré jusqu'ici au Niger. Tout d'abord, on a voulu faire trop vite. Il suffit de se reporter aux dates auxquelles les premières réalisations ont vu le jour pour s'apercevoir qu'on n'a pas attendu les enseignements des centres expérimentaux, comme Sotuba, pour aller de l'avant. Il en est résulté des insuffisances marquées dans les aménagements réalisés. Bien des terrains ont été mal défrichés et mal planés, bien des canaux ont été trop rapidement et imparfaitement exécutés, le matériel agricole est partout insuffisant. Mais du strict point de vue de la technique hydraulique, les projets d'irrigation tels qu'ils avaient été prévus s'avèrent parfaitement réalisables. La pause de cinq ans, qui vient d'être décidée pour les travaux de l'Office du Niger permettra les mises au point nécessaires.

On s'est, d'autre part, hypnotisé dans certains milieux de Paris sur le parallélisme grossier entre les irrigations du delta nigérien et celles de la Basse-Égypte. A l'opposé du Nil, les eaux du Niger sont très pauvres en sédiments. Mais dans la Gezira du Soudan anglo-égyptien, on n'irrigue qu'avec des eaux décantées et privées de limon. Et si l'on voulait se borner à n'irriguer qu'avec des eaux limoneuses, on serait amené à supprimer toute irrigation en Afrique du Nord, aux États-Unis, etc. L'obstacle fondamental n'était donc pas là non plus.

Par contre, en ce qui concerne le problème du peuplement, il semble bien que l'optique ait été complètement faussée. C'est bien dans le profond déséquilibre entre l'énorme potentiel du milieu physique et les minces ressources du potentiel

humain qu'il faut chercher les causes déterminantes de l'insuccès constaté. C'est une leçon pour l'avenir.

De l'extension rapide de petits centres tels que Niénébalé ou Sotuba, on a conclu que des résultats analogues pourraient être obtenus pour l'ensemble du delta. C'est là qu'a réellement joué le mirage. Il était relativement facile de trouver aux environs immédiats quinze familles pour créer le premier noyau du premier centre de culture, et l'exemple d'une vie facile qu'elles y ont trouvée n'a pas manqué d'attirer des volontaires venus des villages voisins. Mais la très faible densité du peuplement soudanais ne permet pas de trouver au voisinage du delta un nombre de familles suffisant pour la mise en valeur des lots de colonisation prévus.

Deux remèdes étaient en apparence possibles pour parer à cette carence locale : d'une part, obtenir l'accroissement de la population par une vigoureuse action des services d'hygiène ; d'autre part implanter dans le delta des émigrants prélevés sur certaines régions parfois surpeuplées de la boucle du Niger, le pays mossi en particulier.

Le gouvernement de l'A.-O. F. n'a pas ménagé ses efforts en vue de développer, dans toute la mesure de ses moyens, l'action des services d'hygiène. Mais, eu égard à l'éparpillement de la population, il n'a pu encore mettre en place un réseau médical suffisamment serré pour que son action puisse se faire sentir avec efficacité sur l'ensemble du pays.

Du temps, du personnel et des crédits sont indispensables pour réaliser sur des bases aussi larges un équipement médical assez fourni pour lui permettre de lutter efficacement contre la dénatalité. Une fois cet équipement du pays réalisé, il faudra attendre que les enfants arrachés à la mort soient devenus des hommes en âge de fournir à la colonisation les bras dont elle a besoin. L'œuvre déjà sérieusement amorcée est une œuvre de longue haleine, et il serait vain d'en attendre des résultats tangibles à trop brève échéance.

Le transplatement des populations excédentaires de certaines régions à densité relativement forte serait d'efficacité plus immédiate. Mais est-il réalisable à l'échelle où il a été envisagé ? Les Mossis, nous l'avons vu, ne sont que 1.300.000 environ. Et, outre le fait que les noirs ne paraissent guère attirés par les nouvelles terres, il est évident qu'on ne peut dépeupler complètement le pays mossi. Le noir, même islamisé, est essentiellement attaché à la terre des ancêtres par la survivance des croyances anciennes qui restent extrêmement vivaces dans les tribus fétichistes. L'organisation sociale en familles patriarcales y est indissolublement liée à l'organisation territoriale au point que dans certaines d'entre elles, si la jeune épousée omet, au moment du mariage, le sacrifice sur l'autel des ancêtres de son mari, son enfant sera rejeté de la communauté et considéré comme un bâtard.

Aussi, la propagande préconisée par l'Office pour attirer les volontaires a-t-elle dû, trop fréquemment, se transformer en pression administrative. Même si celle-ci, humainement parlant, pouvait parfois se justifier, si elle s'exerce pour le bien de l'indigène, ses résultats sont presque toujours mauvais. Si la propagande convainc parfois les indépendants et les fortes têtes qui préfèrent à l'autorité du chef du village une expatriation définitive, la pression administrative permet à celui-ci de satisfaire ses rancunes personnelles et de se défaire de l'opposition à son influence.

A ces conditions peu favorables se sont ajoutées des erreurs manifestes dans l'organisation des villages de colonisation. Parfois, par exemple, on a oublié le rôle capital de la femme noire, qui a toujours, en tribu, la jouissance d'un petit jardin dont les revenus lui appartiennent en propre.

Plus généralement d'ailleurs, les indigènes, femmes ou hommes, ne se plaisent guère dans ces transplantements. Le noir, quoique docile, est indépendant et tient beaucoup à sa liberté. Or, les agents blancs ne sont pas toujours suffisamment compréhensifs, et l'autorité dégénère souvent en contrainte. D'où l'impression de

morne tristesse rapportée par tous ceux qui ont visité les nouvelles créations, contrastant avec l'animation habituelle des villages soudanais.

D'autres facteurs, d'importance parfois moins capitale, ont également influencé la production agricole du delta. Il est certain, par exemple, que l'élevage n'y a pas été développé dans la mesure où cela était nécessaire pour assurer la fumure exigée par les cultures intensives pratiquées dans le delta, et les terres s'y sont rapidement appauvries (la découverte d'un important gisement de phosphates à Tamaguilal, à 100 kilomètres du Niger, au nord de Bourem, pourra, dans l'avenir, fournir les engrais chimiques nécessaires à la colonisation du delta). Les règles de l'assolement n'ont pas été toujours respectées et l'éducation agricole des paysans noirs s'est bien souvent révélée insuffisante pour appliquer avec fruit les techniques modernes de culture.

D'autre part, la distance qui sépare le Soudan de la métropole et les frais de transport qu'elle implique grèvent sérieusement les cotons soudanais au départ. Ils représentent 25 % du prix pratiqué sur le marché du Havre. Aussi, pour permettre à la production soudanaise de soutenir la concurrence avec les cotons étrangers, est-on obligé de pratiquer pour l'exportation des prix très inférieurs à ceux du marché local. Le coton brut ne pouvait être payé au producteur indigène que 1 fr. 40 le kilo, alors qu'il l'écoulait à 3 fr. 50 dans le pays. Il se trouve donc que, sauf pression administrative, l'exportation n'est pourvue qu'après saturation du marché local. Cette action variable des services publics explique, par exemple, pour une grande part les différences dans les quantités de coton traitées par l'usine d'égrenage du Cercle soudanais : 1.012 tonnes en 1930, 992 en 1931, 92 en 1933, 215 en 1939.

Pour le moment donc, les projets grandioses du début doivent être écartés. Il n'en reste pas moins que le delta nigérien pourra jouer un rôle appréciable dans l'économie de l'A.-O. F. Au problème du peuplement, il ne paraît pas exister de solution sur une très large échelle. Il faut créer dans les centres un standard de vie nettement plus élevé qu'ailleurs pour que l'attraction des populations se fasse d'elle-même. Et l'augmentation des ressources de l'indigène, qui peut être dans la proportion de 1 à 5 ou 10, doit se compléter par la mise à la disposition des colons de produits d'importation leur permettant d'utiliser effectivement les bénéfices. En même temps, il faut veiller à ce que coutumes et mœurs des indigènes soient respectées dans les villages. Si ces conditions sont remplies, l'attraction se fera d'autant plus facilement que bon an, mal an 10 à 30 % de la population soudanaise vivent en état de semi-disette. Mais la main-d'œuvre ainsi rassemblée sera encore nettement insuffisante si une partie importante des travaux n'est pas mécanisée. Un système de coopératives pourrait heureusement résoudre ce dernier problème en laissant individualisé le lot de chaque colon.

En ce qui concerne le problème du transport, les voies permettant aux produits soudanais de se présenter sur les marchés européens à un prix de revient assez bas pour soutenir la concurrence étrangère tout en assurant au producteur une rémunération suffisante restent encore à créer. Ce devait être le rôle du Transsaharien. Mais l'idée ne paraît pas économiquement intéressante, et, en fait, il semble qu'elle ne diminuerait que peu les frais généraux du transport, augmentant considérablement les frais de transport-fer sans réduire notablement les frais de bateau. L'amélioration des débouchés du Soudan vers l'Atlantique et la semi-transformation des produits sur place pourraient d'ailleurs suffire à résoudre provisoirement cette question d'une façon satisfaisante.

C'est sur la base de ces principes, tirés de l'expérience elle-même, que les techniciens du plan Monnet ont établi leur programme.

Le delta nigérien doit devenir d'abord un centre producteur de riz. La culture irriguée du coton n'y sera qu'amorcée et les travaux de l'Office du Niger mis en

sommeil pour cinq ans.

L'A.-O. F. importait, avant guerre, de 60.000 à 110.000 tonnes de riz suivant les années. Et l'on estime à 165.000 tonnes les besoins minima pour l'alimentation de la population. Un plan vivrier ayant cet objectif a donc été établi. Il comporte l'aménagement de 75.000 hectares, dont 50.000 en riz, dans le Haut-Niger ; des mêmes surfaces dans le delta vif du Niger et dans le delta central (terres de l'Office du Niger) ; enfin, de 20.000 hectares en riz dans la Guinée maritime et 30.000 au Sénégal.

On estime que ce plan ne pourra qu'être partiellement réalisé à la fin de la période décennale en cours. Les aménagements incombant à l'Office du Niger, notamment, ne pourront être amorcés avant la fin de la pause de cinq ans prescrite pour lui permettre de mettre au point son système d'exploitation agricole.

À plus longue échéance, le delta du Niger doit permettre l'aménagement de 75.000 hectares en riz dans le Macina et 42.000 hectares en coton dans le Sahel, soit 85.000 tonnes de riz et 14.000 tonnes de coton à sortir. À la fin de la période décennale, les terres de l'Office pourront produire 7.000 tonnes de coton environ. Les barrages de Sotuba et de Sansanding serviront, en outre, à alimenter deux usines hydro-électriques.

Un effort tout particulier sera accompli pour fournir au delta nigérien des voies de débouché, en particulier par la jonction entre eux et au delta des chemins de fer de Dakar au Niger et d'Abidjan au Niger. L'outillage du fleuve (flottille et installations portuaires) sera amélioré, le réseau routier, développé.

Le delta du Niger aura donc son rôle à jouer en A.-O. F. Et l'expérience n'aura pas été inutile.

=====